en crimes, et les crimes trop réels de ces enfants dénaturés qui déchirent le sein de leur patrie.

Nota. La troisième partie de ces Mémoires doit renfermer l'histoire extrêmement curieuse de la Convention; mais, pour la rédiger, il me faudrait avoir le journal de ses séances. Je suis donc forcé de renvoyer ce travail à un autre temps; cependant j'écrirai quelques chapitres qui seront intercalés à leur place : à mon défaut, un ami pourra compléter cet ouvrage. Maintenant je vais passer de suite à la quatrième partie, observant que dans l'arrangement de tout l'ouvrage, le chapitre suivant pourra bien se trouver dans la troisième partie. (*Note de Barbaroux.*)

CHAPITRE VII.

(INÉDIT.)

On a vu que Barbaroux, en terminant la seconde partie de ses *Mémoires*, annonçait que son intention était d'écrire quelques chapitres qui devaient être intercalés à leur place dans les chapitres qu'il avait déjà composés.

Les pages qui suivent, que nous avons trouvées dans ses papiers, nous ont paru former un de ces chapitres qui appartiennent à la partie déjà faite, ou peut-être forment-elles ce chapitre même qu'il jugeait devoir passer, dans l'arrangement de tout l'ouvrage, de la quatrième dans la troisième partie. Quoi qu'il en soit, le sujet auquel il se rapporte et sur lequel Barbaroux était à même d'être bien renseigné, la nature des événements qu'il jugeait avec un esprit droit, honnête, mûri par l'expérience et le malheur, lui donnent un véritable intérêt. Ce n'est pas seulement l'apologie de Duprat, c'est l'exposé précis des troubles d'Avignon avant les élections à la Convention.

Duprat et Mainvielle, natifs d'Avignon, faisaient le commerce des soies en cette ville et jouissaient d'une honnête fortune. Duprat, sans avoir eu une éducation soignée, joignait à un esprit facile des connaissances assez variées, une philosophie aimable, et le plus grand amour de la liberté. A peine la France commençait à

s'éveiller de la stupeur de la servitude, qu'il forma le projet d'imprimer le même mouvement au comté Venaissin et à l'État d'Avignon, soumis à la domination du pape. Deux motifs l'y déterminèrent. L'horreur d'un gouvernement étranger vu dans ses ressorts et corruptions, et l'espoir de donner à la France même l'exemple d'une constitution républicaine, car le projet de se joindre à la monarchie française ne fit le sien que par nécessité : il aurait voulu reconquérir en entier l'ancienne liberté de sa patrie.

Avignon, où l'imprimerie jouissait d'une certaine liberté, où les poëtes abordaient de toutes parts pour admirer le pays chanté par Pétrarque, et Vaucluse, que sans enchantement ne peut voir nul poëte et surtout nul amant, et où s'est formée une secte d'illuminés, hommes ridicules dans leurs recherches, mais moins ignorants que le vulgaire; Avignon, dis-je, offrait plus de connaissances sur la politique et les sciences en général que la plupart de nos grandes villes de province. Duprat réunit dans une société secrète des hommes qui joignaient à ces lumières des principes philosophiques. On s'assembla d'abord chez Audiffret, riche négociant d'Avignon, on y déplora l'asservissement de ce beau pays au despotisme d'un prêtre ultramontain, on s'indigna de voir un peuple ardent, fait pour les grandes choses, gouverné par un vice-légat donnant assez ordinairement le spectacle des mœurs de l'Église italienne; on rechercha dans les ouvrages de Manelier, de Boucher, etc., comment Avignon avait passé de la domination des anciens comtes de Provence à celle de la cour de Rome, et l'on découvrit que c'était une usurpation, un vol fait à une princesse pour la rémission de ses péchés, et que même une partie du

comté Venaissin, autant que je puis me le rappeler, avait été donnée en payement de sermons ou d'indulgences. On composa sur tout cela quelques brochures anonymes auxquelles Duprat eut beaucoup de part; elles fixèrent l'attention publique, et lorsqu'on fut en état de se montrer, on proclama publiquement les principes qui commençaient à se développer en France.

Jamais un peuple qui tend à la liberté n'y marche avec méthode, et peut-être ne peut-on la conquérir que dans des convulsions. Avignon éprouva donc quelques secousses qui forcèrent le légat à en sortir. Alors la noblesse de la province, sans contredit la plus ancienne de la langue de Provence, sentit qu'il ne lui restait d'autre parti pour conserver ses prérogatives que de faire elle-même une demi-révolution pour empêcher qu'elle ne fît son cours entier. On parla donc de la convocation d'États généraux, et bientôt en effet ils s'assemblèrent, je crois, à Sainte-Cécile, petite ville du comté Venaissin; d'abord on y approuva les opérations de l'Assemblée constituante, mais sous la réserve d'excepter ce qui ne conviendrait pas aux localités, prétexte ordinaire pour conserver les plus grands abus. On reconnut le pape souverain, on admit son légat dans l'assemblée, et on leva quelques troupes pour soumettre Avignon qui l'avait expulsé et dont le tiers état n'avait pu concourir à ces prétendus États généraux. Duprat sentit qu'il était temps d'agir; ses co-associés ne voulaient pas d'une indépendance absolue, et le peuple était engoué d'un projet de réunion à la France. Il fallut donc abandonner celui de constituer en république le petit État sous la protection d'un plus grand, et se borner à proposer la réunion à la France. Ce fut l'objet d'une confédération qu'Avignon proposa à toutes les communes de la province. Les lumières se répandirent; la confédération fut acceptée à la très-grande majorité. Duprat proposa une organisation provisoire des municipalités; elle fut faite, pour ainsi dire, spontanément, et la ville d'Avignon, changeant son administration, se forma une garde nationale.

Dans cette première révolution, il s'éleva divers partis; on a toujours accusé Audiffret de n'avoir pas voulu sincèrement la liberté : peut-être tenait-il pour le pape, comme nos feuillants pour le Roi. Quoiqu'il en soit d'abord, après l'organisation de la municipalité, qui fut envahie par ses partisans, il se brouilla avec Duprat, qui resta fidèle au parti populaire. Celui de l'aristocratie, dominant dans l'assemblée de Sainte-Cécile, s'agitait en tous sens; ses troupes étaient en marche. Des villages confédérés pour la liberté avaient été le théâtre d'horribles massacres; d'autres, effrayés, avaient abandonné la coalition. Carpentras, ville entourée de murs assez forts, avait rompu elle-même le lien fédéral; le parti Audiffret était accusé de vouloir au moins transiger sur les droits du peuple; enfin Avignon était menacé d'un siége. Duprat rallie ses amis, échauffe leur courage, s'empare de l'arsenal, fait assembler les sections du peuple, propose de lever une armée pour l'opposer à celle des privilégiés et soutenir la confédération, triomphe des papistes et des efforts des municipaux, lève l'armée, fait adopter cette mesure aux communes voisines, se renforce de leurs troupes, réunit une assemblée, et le suffrage de tout le pays le porte à la présidence de cette assemblée.

Cependant les confédérés se mettent en marche sous les ordres de Patrix, officier de Saint-Louis, homme courageux, mais facile à corrompre. Une division était commandée par Rovère, marquis de Fontvielle. Celui-ci

était perdu de réputation, mais, comme il arrive dans toutes les révolutions, on avait pris ses projets ambitieux pour du patriotisme, et, il faut en convenir, dans cette campagne il se conduisit en brave homme. Sa division soumit plusieurs villages très-fortifiés par leur position, tels que Cabrières-Mérindol, si célèbres dans l'histoire par les massacres que d'Oppède et Guérin, président et avocat général du Parlement de Provence, y exercèrent au nom de la religion. On marchait en même temps contre Carpentras, dans la persuasion que la prise de cette ville entraînerait la reddition de toute la province. J'ai souvent entendu dire à Duprat que lorsque l'armée des fédérés, forte, je crois, de trois ou quatre mille hommes, se mit en marche, il n'y avait dans la caisse militaire que sept sols et demi. C'était le plus grand tort de la municipalité d'Avignon, qui, malgré les ordres de l'assemblée générale, n'avait pas voulu fournir aux dépenses de la guerre. Elle l'aggrava en refusant de laisser sortir les subsistances qui lui étaient nécessaires, et de là résultèrent de grands maux. L'assemblée générale fut réduite à l'approvisionner par des réquisitions : on donnait en payement des reconnaissances payables par les domaines nationaux. Les papistes les refusaient; il fallut enlever de force des bœufs, des grains, des fourrages. On résiste; la troupe exerce des vengeances et brûle plusieurs granges; de là des haines, des calomnies et des divisions que les aristocrates de Sainte-Cécile fomentaient de tout leur pouvoir.

Duprat cherchait à concilier et le besoin de l'armée et le respect des propriétés. Il employait la voix de la persuasion envers les laboureurs et réussissait souvent. Quand il avait présidé l'assemblée, il montait à cheval, courait les campagnes, se portait là où il y avait

du mal à empêcher, s'exposait souvent aux coups des forcenés, allait à l'armée et se battait. Des personnes témoins de ses travaux à cette époque m'ont assuré qu'il était infatigable. L'amour de la liberté augmentait ses forces, et il était bien secondé par les deux frères Mainvielle, par sa femme qui montait à cheval et ne fuyait pas les périls, et par Sorbin-Tournal, rédacteur d'un journal, homme honnête, courageux, et dont la femme se distinguait aussi dans la cause des confédérés.

D'abord la première division sortie d'Avignon rencontra à peu de distance (à Surians, je crois), l'armée des prétendus États commandée par d'anciens militaires. Les confédérés n'étaient que dix-sept cents et battirent quatre mille hommes; non loin de là, il y eut un second combat où les confédérés vainquirent encore; on assure que le commandant général Patrix fit dans cette action tous les efforts pour être battu; il avait entassé ses troupes dans des défilés et fait conduire ses canons dans un marais. Les soldats l'accusèrent hautement de trahison. Duprat accourut pour empêcher qu'on ne se portât à des excès et former un conseil de guerre pour juger légalement Patrix; comme on le conduisait à ce conseil, un soldat le tua d'un coup de fusil, et ses camarades, en applaudissant à cette action, empêchèrent qu'elle ne fût punie. Il n'y avait plus de discipline dans l'armée; le besoin des subsistances augmentait chaque jour le nombre des maraudeurs. Beaucoup de gens sans aveu qui s'y étaient joints de toutes parts ne se distinguaient que par des brigandages; la vengeance, excitée par les excès que l'armée des prétendus États commettait de son côté, tout, en un mot, multipliait les malheurs de chaque jour, et ils furent à leur comble lorsque Jourdan devint général de l'armée des confédérés. Jourdan,

homme grossier qui avait gagné quelque argent dans le commerce des chevaux et de la garance, se trouvait, je ne sais comment, commandant d'un corps; il assistait, en cette qualité, au conseil de guerre qui devait juger Patrix. Après la mort de celui-ci, il fut question de nommer un général. Personne ne voulait une pareille place dans une armée qui venait de donner le plus grand exemple d'indiscipline. Jourdan se lève et déclare que pour lui il est prêt à accepter. On ne répond rien; il se nomme lui-même, seul, demande aux soldats si on le veut pour général. Un ivrogne devait plaire à des ivrognes, on l'applaudit, et le voilà proclamé.

C'est sous ces auspices que commença le siége de Carpentras, si on peut appeler de ce nom une attaque d'un genre vraiment nouveau. Les confédérés étaient distribués dans les villages les plus prochains de la place; à la pointe du jour, ils s'avançaient, se mettaient en bataille, canonnaient la ville et se retiraient. Dans une des attaques, le général Jourdan fit tellement approcher les troupes de la ville, qu'elles allaient être complétement fusillées du rempart, si on n'avait pris le parti de les faire coucher ventre à terre et de les faire retirer ainsi marchant à quatre pattes. Antonelle, maire d'Arles et depuis député à l'Assemblée législative, qui s'était rendu à Avignon pour servir ses habitants, ne servit que ses plaisirs, et oublia dans leur propre ville combien il pouvait leur être utile par le voisinage d'Arles. Jourdan tout le jour recevait les députations des communes et leur faisait les plus étranges réponses; ses lieutenants donnaient l'exemple de la dissolution des mœurs la plus inouïe; le frère aîné de Duprat, homme vain, ambitieux et méchant, commettait lui-même des excès ou se prêtait à les laisser commettre. Il n'y avait que quelques hommes sur lesquels on pût compter, et environ deux cents déserteurs de France intéressés au maintien de la liberté avignonnaise. Duprat fit avec eux des efforts inouïs; il alla jusqu'à établir une manufacture d'armes, et même il avait imaginé des moyens pour fondre des bombes, avec lesquelles il lui a été facile de soumettre Carpentras. C'est dans cet état que des médiateurs furent envoyés de France; ils devaient apporter la paix, ils la proclamèrent même, mais bientôt dirigés par le ministère et les aristocrates français, à qui la réunion d'Avignon ne plaisait pas, ils se déclarèrent contre ceux qui l'avaient demandée, et de là naquirent de nouveaux excès, par l'audace d'un parti, le désespoir de l'autre et l'habitude du crime dans tous les deux.

Cependant l'assemblée fédérative et l'armée s'étaient séparées. Duprat se rendit à Paris en qualité de député d'Avignon et du Comtat pour solliciter la réunion à la France. Il avait pour adjoint dans cette mission un Avignonnais qui bientôt déserta la cause de son pays, et Rovère, qui s'occupa surtout de ses intérêts particuliers. Presque tous les écrits publiés par cette commission furent faits par Duprat. Il avait une manière d'écrire simple, soutenue et agréable par son harmonie. Il se conduisit dans cette mission avec dignité, parut avec ses collègues dans l'Assemblée constituante où il fut reçu comme ambassadeur, et y parla avec énergie des maux de la patrie et de la nécessité d'une prompte réunion. Ce projet était combattu par des hommes trop puissants pour être aussitôt adopté; on l'ajourna, et, dans cet intervalle, les haines des partis éclatèrent plus que jamais dans le ci-devant Comtat.

L'histoire des horreurs qui s'y commirent n'a rien de comparable, si ce n'est à ce qu'on a vu dans ces derniers